

Surmonter la fragilité et consolider la paix dans un monde en mutation

A. Préambule

À la suite des efforts déployés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'extrême pauvreté a considérablement diminué au cours des vingt dernières années dans la plupart des régions en développement. Aujourd'hui, cependant, un nombre croissant de conflits violents, de crises liées au climat, aux chocs naturels et aux flux migratoires dus à un conflit, posent de très importants défis mondiaux qui transforment le paysage global et menacent le développement humain durable. La concentration de l'extrême pauvreté dans les contextes touchés par la fragilité et les conflits, provoque un accroissement de la souffrance humaine et un recours de plus en plus important aux budgets déjà insuffisants pour faire face à des crises prolongées, plutôt que de contribuer à la consolidation de la paix à long terme ou au développement durable. Les crises humanitaires et des réfugiés d'aujourd'hui ont montré que, pour inverser la tendance du nombre croissant de crises humanitaires prolongées causées par les conflits violents, nous devons avoir, plus que jamais, une vision à long terme qui mette davantage l'accent sur la prévention en luttant contre les causes et les facteurs profonds de la fragilité et des conflits.

Dans les semaines et les mois à venir, la communauté internationale doit s'unir pour saisir l'occasion de mener un véritable changement dans la façon dont nous abordons ces nombreux défis. Le nouvellement adopté Agenda pour 2030 est complet et ambitieux. Jamais auparavant la communauté internationale n'avait atteint un tel consensus sur le fait que la violence et les conflits sont des défis inhérents au développement. Le prochain Sommet humanitaire mondial offre une chance unique de rallier le monde autour de l'agenda du Secrétaire général de l'ONU sur l'humanité et de ses cinq principales responsabilités pour « Une humanité unique, une responsabilité partagée », afin de prévenir et mettre fin aux conflits, de fournir et de financer l'aide différemment, et de ne laisser personne pour compte. La communauté internationale doit rassembler la volonté politique pour atteindre ces objectifs ambitieux et mobiliser les ressources pour mettre fin à la fragilité et aux conflits violents.

Le fait que les objectifs de développement durable reconnaissent explicitement le besoin de paix, de réduction de la violence et de sociétés inclusives, confirme le principe du *New Deal pour l'engagement dans les États fragiles* selon lequel la consolidation de la paix et le renforcement de l'État font partie intégrante du développement durable et doivent rester au cœur de notre approche partagée. Beaucoup de choses ont été réalisées depuis que le *New Deal* a été approuvé en 2011, cependant, et comme l'a démontré l'examen indépendant du *New Deal*, il reste encore beaucoup à faire pour traduire les engagements politiques en résultats concrets sur le terrain.

Tout en reconnaissant l'urgence de ces défis et en poursuivant sur l'élan donné par l'Agenda pour 2030, les membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, se sont réunis à Stockholm le 5 avril 2016, afin de renouveler leur engagement pour les principes du *New Deal* pour l'engagement dans les États fragiles, les cinq objectifs pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, ainsi que pour les principes FOCUS et TRUST.

En tant que membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État nous nous sommes accordés pour :

- **Renforcer** l'engagement du Dialogue international en faveur de la consolidation de la paix, du renforcement de l'État et de la prévention des conflits, en luttant contre les causes profondes de la violence, des conflits et de la fragilité, et en améliorant nos systèmes pour garantir l'inclusion et la reddition de comptes et pour rétablir la confiance entre l'État et les citoyens,
- **Utiliser** les principes du New Deal pour atteindre les objectifs de développement durable dans les situations de fragilité et de conflit,
- **Fournir** un soutien au développement qui soit plus réfléchi, plus efficace et davantage ciblé dans les contextes de fragilité et de conflit, en particulier dans les crises humanitaires prolongées et dans les pays du G7+, et
- **Renforcer et élargir** les partenariats pour améliorer les réponses aux conflits, en forgeant des coalitions plus larges, plus approfondies et plus efficaces en faveur de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État.

B. Engagements :

Le Dialogue international doit s'adapter à notre monde en mutation et continuer dans la voie actuelle n'est pas une option envisageable. Il est crucial de créer un leadership politique inclusif dans tous nos pays membres. Le développement à long terme devrait remplacer les solutions basées sur des projets à court terme. L'aide au développement doit être investie en faveur de moyens innovants, efficaces et responsables et être capable de mobiliser d'autres sources de financement pour le renforcement d'une paix durable. Pour atteindre cet objectif, en tant que Dialogue international, nous allons concentrer nos efforts sur les éléments suivants :

La lutte contre les causes profondes de la fragilité, des conflits et de la violence : l'injustice, les violations des droits de l'homme, l'inégalité, l'exclusion, la pauvreté, la mauvaise gestion des ressources naturelles et l'absence de règlements politiques inclusifs et d'institutions capables, sont à la source de conflits et de fragilité. Le soutien des transitions hors de la fragilité exige des réponses politiques et pas seulement techniques. Il est essentiel que ces processus soient ancrés dans les contextes locaux et qu'ils soient dirigés, menés et appropriés localement. Une paix durable ne peut exister sans une inclusion significative de la société civile et une attention particulière est donc nécessaire pour soutenir la sensibilisation à l'égalité hommes-femmes et la participation efficace des femmes aux processus de paix et de consolidation de la paix.

Ainsi, Le Dialogue international s'engage à :

- **Accélérer et améliorer** la mise en œuvre des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État du New Deal et à les utiliser comme des outils pour guider nos interventions destinées à lutter contre les causes profondes de la fragilité, des conflits et de la violence,
- **Faire avancer** l'agenda du Secrétaire général de l'ONU pour l'humanité, comme moyen de surmonter l'écart existant entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement pour atteindre des réalisations collectives soutenant la mise en œuvre de l'Agenda pour 2030 dans les contextes touchés par la fragilité et les conflits,

- **Identifier et surmonter** les obstacles à la mise en œuvre des principes du New Deal, et les difficultés liées à l'évaluation de la fragilité menée par les pays,
- **Renforcer** les approches axées sur le genre et la participation active des femmes à la consolidation de la paix en reliant la mise en œuvre du New Deal à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et autres résolutions connexes,
- **Reconnaître et exploiter** le potentiel positif de la jeunesse en faveur de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État en alignant la mise en œuvre du New Deal à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies,
- **Elaborer** des approches cohérentes en faveur de politiques inclusives, et
- **Développer** des mécanismes efficaces pour la résolution des conflits et la réconciliation.

Contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda pour 2030 en utilisant les principes du New Deal : le New Deal un cadre clé pour la réalisation de la résilience et des résultats du développement dans des contextes touchés par la fragilité et les conflits, ainsi que pour respecter l'engagement de « ne laisser personne pour compte ». Le New Deal offre une plateforme unique pour des réformes politiques, économiques et sociales grâce au renforcement du dialogue entre les autorités nationales et les partenaires au développement, et l'inclusion de la société civile. Le Dialogue international va donc :

- Faire des efforts politiques et financiers concertés pour **opérationnaliser et mettre en œuvre** l'Agenda pour 2030, conformément aux principes du New Deal et en tenant compte du contexte spécifique des pays en situation de fragilité,
- **Renforcer** le dialogue multi-parties prenantes au niveau national,
- **Rationaliser** les procédures bureaucratiques pour accroître l'opportunité de la fourniture de l'aide au développement, et
- **Soutenir** la création de capacités par les organismes statistiques nationaux, les ministères et les autres parties prenantes, afin de produire des données pour suivre les progrès réalisés.

Utiliser l'aide au développement de manière plus innovante pour mieux répondre aux crises prolongées : l'aide au développement doit être plus diversifiée pour répondre à de nouvelles exigences. L'utilisation des systèmes nationaux, par exemple, est un principe essentiel de l'agenda pour l'efficacité de l'aide et la clé pour une appropriation de l'agenda du développement par les États. Elle peut déterminer le leadership d'un pays et contribuer ainsi à la légitimité des institutions de l'Etat ; un élément important pour la consolidation de l'Etat. Le Dialogue international cherchera donc à :

- **Augmenter** la proportion de l'aide programmable par pays pour ceux qui en ont le plus besoin, notamment ceux qui sont touchés par la fragilité, la violence et les conflits,
- **Renforcer** les systèmes nationaux de gestion des finances publiques et adopter des stratégies de gestion des risques éprouvées afin de réduire les risques fiduciaires et faire en sorte d'élargir l'utilisation des systèmes nationaux,

- **Mettre en œuvre** le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, notamment en mettant à l'échelle les niveaux de soutien au développement investis dans la mobilisation des ressources d'ici à 2020, et en mettant particulièrement l'accent sur la lutte contre l'évasion fiscale, conformément à l'initiative fiscale d'Addis-Abeba, et
- **Faire en sorte que** l'aide au développement pertinente soit sensible aux conflits, grâce à une analyse rigoureuse des catalyseurs des conflits et de la fragilité et aux principes de « ne pas nuire ».

Des partenariats plus larges et plus solides : parvenir à une paix et un développement durables dans les pays touchés par un conflit oblige la communauté internationale à travailler ensemble comme jamais auparavant, en se basant sur de nouveaux partenariats et de nouvelles méthodes qui renforcent la reddition de compte mutuelle et la transparence. Ainsi, le Dialogue international s'attèlera à :

- **Soutenir** l'apprentissage par les pairs, l'échange et la coopération entre les pays touchés par les conflits et la fragilité, sur la manière de renforcer la résilience suite à une crise et la manière de gérer les relations complexes en matière d'aide, en commençant par les systèmes déjà existants tels que l'initiative de coopération « de fragile à fragile » des pays du G7+.
- **Développer** sa capacité à établir des partenariats et à travailler de manière plus cohérente avec les forums déjà existants, les autres acteurs bilatéraux et multilatéraux et les organisations régionales, ainsi qu'avec de nouveaux partenaires au développement, les acteurs humanitaires, le secteur privé et les pays touchés par les conflits qui, aujourd'hui, n'appartiennent pas au réseau du G7+.
- **Promouvoir** une collaboration plus rapprochée et travailler de manière plus complémentaire avec l'architecture pour la consolidation de la paix des Nations unies, et
- **Travailler plus étroitement** avec les acteurs humanitaires et de développement et promouvoir l'intégration accrue d'approches du développement de long terme et sensibles aux conflits. Il fera également la promotion des financements en faveur d'opérations humanitaires dans les situations de crises prolongées, afin d'obtenir des résultats collectifs adaptés au contexte.

C. Le futur du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat :

Nous saisissons également l'occasion aujourd'hui à Stockholm, pour nous engager à poursuivre le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État - une coalition multipartite unique.

L'ensemble du système international mis en place pour faire face aux conflits et à la fragilité a changé. L'adoption historique d'agenda mondial pour 2030 et les ambitions déclarées de l'ONU d'améliorer son approche pour la consolidation de la paix, coïncide avec la fin de la période d'essai du New Deal. Le Dialogue international profitera de cette occasion unique pour apporter une véritable transformation dans les pays touchés par les conflits et la fragilité. Fort de l'expérience acquise et des enseignements tirés, le Dialogue international cherchera à devenir un solide réseau de pays, d'organisations et de forums engagés pour trouver de nouvelles et meilleures façons de consolider la paix et prévenir les conflits. Il sera également ouvert à de nouveaux membres unis dans leur désir d'établir une paix durable et de prévenir les conflits, et cherchera à accroître sa pertinence aussi bien à l'intérieur des pays qui souffrent de conflits et de fragilité, qu'aux niveaux des politiques globales.

Le Dialogue international renforcera son avantage comparatif en tant que forum où les travaux pour le développement et les efforts diplomatiques se réunissent pour prévenir les conflits et consolider la paix durable.

Guidé par la conviction que la lutte contre les causes profondes des conflits et de la fragilité doit être une priorité et que cela est, d'abord et avant tout, un processus qui doit avoir lieu au niveau national et qui doit être approprié et mené par les acteurs locaux, avec l'appui des partenaires au développement et autres acteurs externes, le Dialogue international continuera de réunir les pays qui cherchent à aller au-delà de la fragilité et des conflits, leurs partenaires au développement, et des représentants de la société civile, engagés à soutenir leurs efforts. À cette fin, le Dialogue international renforcera son soutien à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État au niveau national et, en même temps, augmentera sa participation active dans les discussions politiques globales sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État dans les pays en situation de conflit et de fragilité.

Les membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, qui se sont réunis à Stockholm le 5 avril 2016, ont pris note du communiqué de la Réunion ministérielle du g7+ à Kaboul, qui s'est tenue entre le 23 et le 24 mars, et de l'offre faite par la République centrafricaine d'accueillir la prochaine réunion globale du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.